Compte-rendu de l'Assemblée européenne de Lisbonne

16 mai 2019

Sous la présidence d'Ingrid ENGDAHL, Vice-Présidente pour la région Europe et Antonio Ponces DE CARVALHO, Président du Comité Portugais de l'OMEP, 17 pays européens représentés et présence d'intervenants d'Australie et d'USA.

Accueil du Comité préparatoire OMEP Italie ; nouvelle demande d'entrée à l'OMEP du Comité de Belgique.

Présentation d'António PONCES DE CARVALHO, président OMEP-Portugal, de l'histoire du Museo João De Deus à Lisbonne, lieu qui nous accueille.

Institution créée par son arrière-grand-père, Joao De Deus, poète et humaniste, à l'origine de la création d'une méthode de lecture (1882) pour développer l'alphabétisation et la culture portugaise. Actuellement, Antonio est président et directeur de l'Institution qui compte 66 écoles privées non confessionnelles, recevant des enfants de la petite enfance à l'école primaire. Elle intègre aussi un centre de formation pédagogique.

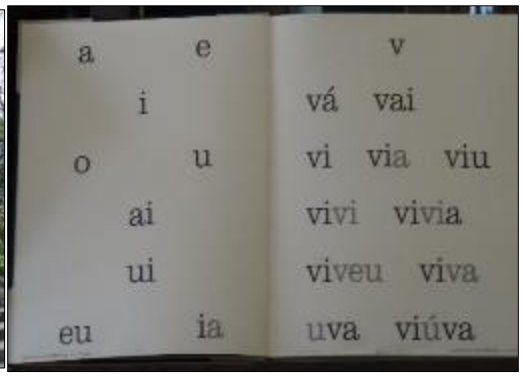

Présentation du plan d'action de l'OMEP par Ingrid ENGDAHL, Vice-Présidente pour la région Europe ***(voir sur le site OMEP l'article correspondant)***

Ingrid ENGDAHL, Vice-Présidente pour la région Europe

Antonio PONCES DE CARVALHO, Président du Comité Portugais de l'OMEP

Présentation des rapports d'activités Europe et nationaux par les représentants des Comités. (Voir résumés dans la lettre 6 OMEP-Europe).

Danièle PERRUCHON, Présidente OMEP-France

3 groupes de travail organisés :

- Enfants et migration : quel accueil
- 30e anniversaire de la CIDE
- Suivi du projet EDD et prix EDD 2019.

Atelier Enfants et migration: contribution OMEP-France et OMEP ONG/UNESCO

Proposition de travail pour l'atelier : l'approche éducative dans chaque pays, le care et la place des langues maternelles…

En France depuis 2012, création d'unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (UPE2A). Leur but est d'inclure dans les classes ordinaires des élèves qui ne maitrisent pas la langue française.

Pour les 3-6 ans, inclusion directe dans les classes.

En 2017, 29 700 élèves allophones fréquentaient les écoles élémentaires en France, dont 70% d'élèves déjà scolarisés.

OMEP-France a organisé sa conférence annuelle 2018 autour du thème de la littérature jeunesse pour combattre le racisme, la xénophobie, l'intolérance et la discrimination. Comment favoriser l'inclusion dès le plus jeune âge ? Quel est le rôle de l'hospitalité, de la qualité de l'accueil des migrants, de l'acceptation de l'autre et de la diversité des cultures ?

NEUVIÈME FORUM INTERNATIONAL DES ONG EN PARTENARIAT OFFICIEL AVEC L'UNESCO à Tunis (Tunisie), les 26-27 septembre 2018 : **« UNE AUTRE PERSPECTIVE SUR LA MIGRATION »**

Le forum était organisé par le Comité de liaison des ONG en partenariat avec l'UNESCO et l'Institut Arabe des Droits de l'Homme dans le cadre de la célébration du 70e anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.
Les objectifs étaient
- de réfléchir à comment faire évoluer regards et préjugés dans les pays d'origine, les pays de transit et dans les pays de destination des migrants et d'illustrer par des exemples concrets de bonnes pratiques des ONG
- d'établir les perspectives dans les domaines de la protection, de l'accueil et de l'intégration des migrants et des réfugiés dans des conditions respectueuses de leur dignité.

Il s'agissait d'analyser et de proposer les recommandations du 9e forum « Une autre perspective sur la migration » pour des directives mondiales à transmettre au Global Compact pour les migrations, organisé par l'ONU à Marrakech (décembre 2018). Les points abordés sont repris dans les recommandations ***(voir annexe 1).***

Projet de suivi en Afrique du Nord (Afrique : priorité de l'UNESCO) qui est de proposer aux jeunes confrontés au vide, au désir de partir des projets locaux en lien avec l'économie du pays et soutenus par des ONG locales.

Atelier 30e anniversaire de la CIDE : contribution OMEP-France

L'OMEP propose que dans les structures petite enfance (crèches, écoles et associations), le 20 novembre 2019 soit un jour de fête autour des droits de l'enfant. L'évènement impliquant toute la communauté éducative en présence de l'OMEP servirait à diffuser, valoriser et mutualiser les actions de terrain. Les projets et travaux seraient présentés sous forme de supports numériques (textes, diaporamas, photos, bandes son, films…). Une synthèse en serait communiquée lors du congrès mondial de l'OMEP en juillet 2019 au Panama.

Un appel a été lancé auprès de 45 directeurs d'écoles des circonscriptions 12B Nation et 14A Montparnasse à Paris et envoyé en région aux 2 autres sections OMEP-France avec rappel historique, principes fondamentaux et citation de quelques droits.
Les réponses d'engagement sont prévues pour juin 2019 : retour d'une fiche descriptive du projet présentant les actions et les supports de communication prévus.

L'OMEP aura un rôle de conseil et d'accompagnement en donnant des exemples d'actions déjà menées, divers documents et supports de communication, une bibliographie…

Voir le projet sur le site OMEP-France : http://www.omep-france.fr/?p=2193

Atelier EDD – redémarrage : contribution OMEP-France et OMEP ONG/UNESCO

Consultation de quelques pistes de travail extraites du guide « Faire face au changement climatique » destiné aux Écoles associées de l'UNESCO.

L'approche scolaire globale du changement climatique implique qu'un établissement d'enseignement incorpore des actions pour atténuer le changement climatique dans tous les aspects de la vie scolaire. Cela fait référence à la gouvernance scolaire, au contenu et à la méthodologie des enseignements, à la gestion des établissements et du matériel ainsi qu'à la coopération avec les partenaires et le grand public. La participation active de toutes les parties prenantes, à l'intérieur et à l'extérieur de l'école (élèves, enseignants, direction, personnel des établissements à tous les niveaux et membres de la communauté éducative élargie, tels que les familles et les membres de la collectivité) à la réflexion et aux actions relatives auchangement climatique est essentielle pour réussir la mise en œuvre de l'approche scolaire globale (Le label École durable, 2016) ***(voir annexe 3)***.

Le comité de Liaison des ONG/UNESCO a lancé une Campagne pour le climat suite au forum sur le changement climatique de décembre 2017 à Paris. L'OMEP présente a exposé dans une table ronde le travail en EDD réalisé par les comités.

Suivi des projets en cours

-Croatie : publication un rapport sur un projet « Erasmus plus Transitions de l'UE » dans quatre pays visant à trouver les bonnes pratiques existantes sur les changements de la formation, en particulier pour les nouveaux enseignants. L'accent est mis sur les services de garde complets et la transition vers l'école.

-Russie : projet « Jouets du monde » pour aider les enfants à se familiariser avec d'autres pays à travers des jouets traditionnels (par exemple des poupées) liés à la recherche d'informations sur les pays concernés et échanger à ce propos avec leurs parents.

-Chypre : 2e phase du projet « Art pour 70 ans de l'OMEP », exposition dans un centre pédagogique culturel où les personnes réfugiées et les migrants ont vu des œuvres des enfants d'autres pays. Création d'une exposition virtuelle sur site Web pour échanger et peut-être publier des livres illustrés à partager.

Préparation de la déclaration de Lisbonne et approbation *(voir annexe 2)*.

Prochaines assemblées européenne et mondiale à Athènes en Juillet 2020.

Compte-rendu du congrès OMEP de Lisbonne

« Education pour un futur durable »

17-18 mai 2019

Ouverture du congrès avec la chorale des enfants du groupe scolaire João De Deus-Estrela Lisbonne : chant traditionnel, hymne de l'école et interprétation de Fado.

Les participants et la chorale d'enfants.

Séance d'ouverture du Congrès par nos deux Présidents, émus d'accueillir des représentants d'une vingtaine de pays, des personnalités du Portugal, de Son Excellence l'Ambassadeur de Russie et d'enseignants portugais.

Accueil par Antonio de Madame Isabel ALCADA, ex-ministre de l'éducation, auteure entre-autres d'œuvres pour la littérature jeunesse : exposé sur « Lire, une compétence essentielle » ; nette progression du Portugal dans ce domaine lors des derniers résultats PISA 2018.

Madame Isabel ALCADA, Monsieur Pedro CUNHA

Exposé de Monsieur Pedro CUNHA, directeur adjoint des programmes de l'académie pour les apprentissages de la fondation Gulbenkian, sur l'importance de la culture et de l'art.

Pendant les 2 journées de conférence, théorie et bonnes pratiques ont alimenté les thèmes EDD, CIDE et enfants migrants au cours des 9 sessions de 3 présentations faites par nos collègues européens, en anglais ou en portugais.

Isabel RUIVO, professeur à l'Ecole supérieure d'Education Joao de Deus, a présenté le travail fait dans une classe d'alphabétisation d'adultes migrants basé sur leur environnement culturel.

Isabel RUIVO, Ann FARREL

Ann FARREL, OMEP-Australie, a développé les enjeux et les freins au développement durable d'une justice sociale.

Shirin FAZEL-ZANDY, OMEP-Suède, a exposé les relations des enfants migrants à l'école insistant sur le cercle de sécurité affective des enfants et des échanges avec leur famille.

Monika SEPEK, OMEP-Croatie, a insisté sur l'influence des Pères Seuls sur l'éducation de l'enfant.

Adrijana VISNJIC-JEVTIC, OMEP-Croatie, a centré son discours sur l'enfant apprenant.

Adrijana VISNJIC-JEVTIC, Igor RYZHOV

Antonio Ponces DE CARVALHO, inscrit dans un projet « Eduquer pour la mer » a présenté une vidéo des activités réalisées par les élèves.

Natalia RYZHOVA et Igor RYZHOV, OMEP-Russie, ont illustré le développement durable par « Penser globalement, agir localement » et « L'espace urbain, acteur majeur pour le développement durable ».

Le congrès s'est clôturé par l'approbation de la Déclaration de Lisbonne 2019 ***(voir annexe 2).***

L'ensemble des congressistes a été accueilli chaleureusement par le Maire de Lisbonne à une réception organisée dans les salons d'honneur de la Mairie.

Annexe 1

Recommandations suite au 9e FORUM INTERNATIONAL DES ONG EN PARTENARIAT OFFICIEL AVEC L'UNESCO « UNE AUTRE PERSPECTIVE SUR LA MIGRATION »

Pour changer les regards sur les migrant.e.s et promouvoir des sociétés inclusives, riches de leur diversité culturelle

Les migrations historiquement source d'enrichissement économique et culturel sont plus souvent perçues, ces dernières années, comme une menace. Dans un contexte de crise de l'accueil, il est plus que jamais nécessaire de mettre en œuvre les actions suivantes, *en référence aux objectifs 1 et 17 du PMM et en complément* :

1. Développer les études scientifiques et universitaires montrant la contribution des migrant.e.s au produit intérieur brut des pays d'accueil et d'origine

2. L'humain derrière les chiffres : favoriser un autre regard sur les migrant.e.s en donnant à comprendre les dimensions humaines de la migration.

3. L'insertion, clé d'un enrichissement collectif : accroître la reconnaissance et l'intégration des compétences sociales et professionnelles des migrant.es, et leur donner les moyens de s'approprier les lois et codes culturels du pays d'arrivée ; soutenir les initiatives de la société civile (ONG, réseau des villes inclusives) pour assurer leur accueil et créer des manifestations artistiques, culturelles et sportives valorisant leur patrimoine et créatrices de liens sociaux.

4. L'éducation à la convivialité partout dans le monde : en cohérence avec l'ODD4, développer dans tous les secteurs éducatifs, formels et non formels, l'éducation à la citoyenneté mondiale, l'éducation aux Droits de l'Homme, l'éducation interreligieuse et interculturelle, et au vivre ensemble dans des sociétés plurielles.

5. Promouvoir une éthique de la communication médiatique articulant la liberté d'expression et le sens de la responsabilité, et contribuant par la véracité des faits rapportés et l'esprit critique à déconstruire les stéréotypes xénophobes, racistes et sexistes, sources de haine et de violence.

Pour assurer aux migrant.e.s le respect et l'effectivité de leurs droits humains et libertés fondamentales

La reconnaissance des mêmes droits fondamentaux aux migrant.e.s et aux réfugié.e.s ne relève pas seulement d'un choix politique, mais d'une exigence éthique posant la protection des plus vulnérables comme critère de civilisation. *En cohérence avec les objectifs 3, 6, 7, 9, 10 et 15 du PMM et en complément :*

6. Conduire une lutte sans merci, et à tout niveau, contre les réseaux criminels, passeurs et trafiquants d'êtres humains qui s'enrichissent en exploitant les migrants et particulièrement les femmes et les mineurs non accompagnés.

7. Dépénaliser les actions des ONG et des citoyens qui se portent au secours des migrant.e.s, sauvent des vies et apportent les premiers soins dans un but humanitaire.

8. Assurer dans les pays de départ et tout au long du parcours migratoire l'information sur les conditions d'une émigration régulière et sur les droits des travailleurs migrants ; et soutenir l'action des ONG œuvrant dans les pays de départ auprès des familles et des leaders communautaires pour mettre en garde contre les discours trompeurs des passeurs et informer sur les risques d'une émigration irrégulière : l'exploitation par le travail, l'esclavage domestique, la prostitution, le viol systématique des femmes et l'exploitation sexuelle des enfants.

9. Garantir à tous les migrants, tout au long de leur parcours et quel que soit leur statut migratoire, l'accès aux services de base et aux soins, dans le respect de la confidentialité et avec une attention particulière aux besoins spécifiques des femmes ; assurer l'égalité du droit à un travail et à un salaire décents pour tous et toutes.

10. Ne pas séparer les familles ni les fratries, et assurer aux migrants mineurs non accompagnés, quel que soit leur statut migratoire, le respect des droits de l'enfant à la protection, au soin et à l'éducation, leur prise en charge éducative rapide dans des institutions spécialisées partenaires des éducations nationales, leur formation professionnelle et leur insertion sociale.

Pour accroître les capacités des migrant.e.s et des communautés restées au pays à être acteurs et actrices de développement humain, social et économique

Bâtir un monde où prévaut une mobilité choisie, plutôt que les migrations forcées par des nécessités vitales, engage la responsabilité des Etats et de la coopération internationale dans la prévention des causes structurelles des migrations. *En cohérence avec les objectifs 2, 16, 18, 19 et 21 du PPM,* il convient de mettre l'éducation et l'accroissement des capacités d'agir au centre d'un développement humain, social et économique durable pour tous.

11. Soutenir les capacités des migrant.e.s à dépasser les traumatismes subis en puisant dans leurs propres ressources ; former les acteurs socio-éducatifs et les enseignants à des méthodes résilientes, créatives et participatives, transférables dans les différents pays d'accueil, de transit et d'origine (des ONG en donnent l'exemple). Intégrer cet objectif de formation dans l'ODD4.

12. Favoriser l'accès des migrant.e.s et de la diaspora à la formation tout au long de la vie ; former des étudiants migrants à des recherches sur les migrations, leurs causes et leurs impacts, et au développement de projets impliquant les acteurs de leurs pays d'origine ; organiser régulièrement des colloques et forums.

13. Assurer par des accords interuniversitaires et intergouvernementaux bilatéraux la reconnaissance des compétences et connaissances acquises par les migrant.e.s à tous les niveaux de qualification conformes aux diplômes nationaux, y compris des doctorats, et le réinvestissement professionnel de ces compétences dans leur pays d'origine.

14. Soutenir les associations d'anciens migrants et réfugiés qui, dans des contextes ravagés par des conflits armés, donnent aux victimes de violence, et notamment aux femmes, aux filles et aux mères adolescentes, les moyens d'assurer leur autonomie économique et d'œuvrer à la réconciliation sociale.

15. Rester ou partir, être acteur et actrice du changement plutôt que subir : sur la base des bonnes pratiques des ONG mobilisant les communautés locales au service de leur développement social et économique, mettre en œuvre des projets pilotes centrés sur les jeunes, les besoins de leur pays et ses ressources culturelles, et qui suscitent en eux le désir de s'y investir en s'appuyant sur leur créativité et sur la maîtrise des TIC pour des projets collaboratifs.

Annexe 2

Organisation Mondiale pour l'Éducation Préscolaire
Organización Mundial para la Educación Preescolar
World Organization for Early Childhood Education

DECLARATION 2019 sur les Droits des Enfants
Assemblée européenne de l'OMEP à Lisbonne, 16-18 mai 2019

Nous, délégués de 20 pays, sommes rassemblés à Lisbonne pour le congrès régional européen, suivi d'une conférence internationale. L'OMEP œuvre pour l'éducation préscolaire, les soins et le bien-être (le care) pour les enfants de 0 à 8 ans. Le thème de la conférence porte sur l'éducation au développement durable avec pour objectif de contribuer à une réorientation vers un futur soutenable. L'éducation commence dès la naissance et dès lors elle développe les valeurs, les attitudes et les comportements des jeunes enfants.

2019 est aussi l'année du 30ème anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant. L'OMEP fut un partenaire actif dans l'écriture de la convention et cette année nous la célébrerons avec les enfants. Selon cette convention, les enfants ont le droit de jouer, le droit à la santé, à l'éducation, aux soins et au care et ce sont nos efforts conjoints qui le rendent possible. L'éducation doit être fondée sur une formation de qualité et sur le droit au respect des enseignants.

Les enfants ont aussi le droit de s'exprimer sur tous les sujets qui les concernent. Ainsi, ils sont de fait des citoyens importants, ayant le droit de participer au développement de nos sociétés pour un avenir soutenable.

Cependant, aujourd'hui, en Europe et dans le monde entier, beaucoup trop d'enfants vivent dans des circonstances inimaginables. Les enfants migrants sont parmi les plus vulnérables. Aux portes de l'Europe, des enfants vivent dans des camps ou sont emprisonnés. Ces enfants qui vivent dans des conditions extrêmes appellent à des actions immédiates. Les gouvernements ont une responsabilité spécifique envers ces enfants pour assurer leur sécurité, les aider et les soutenir.

Pour les jeunes enfants, chaque jour est d'une importance vitale pour leur santé physique et mentale. L´OMEP a été fondée en 1948 sur l'idée commune à tous de l'importance de l'éducation à la paix. Aujourd'hui, le respect et la compréhension de l'égalité entre les peuples et le respect des droits de l'homme doivent toujours être au cœur de nos actions.
Les états doivent impérativement reconnaître les droits de tous les enfants, spécialement pour les enfants les plus vulnérables et les enfants à risques. Nous appelons tous les gouvernements à entreprendre immédiatement une action apportant une vie sécure à ces enfants.

Ingrid ENGDAHL
Vice-Présidente OMEP Région Europe

Antonio Ponces DE CARVALHO
Président du Comité OMEP du Portugal

L'OMEP est un organisme international, non gouvernemental et sans but lucratif qui s'intéresse à tous les aspects de l'éducation et de la garde des jeunes enfants. L'OMEP a été fondée en 1948 et a un statut consultatif auprès de l'ONU, de l'UNESCO et de l'UNICEF. L'OMEP compte 72 comités nationaux dans toutes les régions du monde, dont 27 en Europe. www.worldomep.org